

Les lettres d'actualité – Italie

Sostenibile

La lettre de l'industrie et du développement durable

n°34 – Février 2021

SOMMAIRE

Edito : nouveau gouvernement, nouveau ministère de la transition écologique.....	2
Environnement, énergie et climat	2
<i>Émissions de gaz à effet de serre : en 2020, réduction de 9,8% par rapport à 2019.....</i>	<i>2</i>
<i>Rapport sur les ours problématiques dans le Trentin</i>	<i>3</i>
<i>Artificialisation des sols du Grand Rome</i>	<i>3</i>
Transports et Infrastructures	4
<i>Files d'attente entre l'Italie et l'Autriche</i>	<i>4</i>
<i>Partenariat entre Renault et le multiutility IREN dans la mobilité électrique</i>	<i>4</i>
Industrie.....	4
<i>En 2020, la production industrielle a baissé de 11,4%</i>	<i>4</i>
<i>L'aciérie ex-Ilva de Tarente pourrait être obligée de fermer ses hauts-fourneaux en avril.....</i>	<i>4</i>
Numérique et télécommunications	5
<i>L'autorité de la concurrence impose une amende à Facebook.....</i>	<i>5</i>
<i>Huawei et les universités italiennes renforcent leur coopération en matière de 6G</i>	<i>5</i>

EDITO : NOUVEAU GOUVERNEMENT, NOUVEAU MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le nouveau gouvernement formé par Mario Draghi, en février 2021, mettra l'accent sur la transition écologique dans le plan de relance post-pandémie. Un comité interministériel pour la transition écologique est créé afin de coordonner l'action gouvernementale.

De façon notable, un nouveau ministère de la Transition écologique est créé lequel reprendrait les compétences énergétiques du ministère du Développement économique ainsi que la stratégie nationale de réduction des gaz à effet de serre ainsi que certaines attributions en matière d'agriculture.

Roberto CINGOLANI *Ministre de la Transition écologique*

Roberto Cingolani est né à Milan en 1961. Docteur en physique de l'École normale supérieure de Pise, il a été chercheur au Max Planck Institut de Stuttgart, enseignant à l'Institut de sciences industrielles de Tokyo et de l'Université de Virginie. Il a joué un rôle clé dans la création de l'Institut national des nanotechnologies de Lecce et de l'Institut italien de Technologie, à Gênes, qu'il a dirigé jusqu'en 2019. En 2019, il est nommé « chief technology and innovation officer » du conglomérat Leonardo. Le 13 février 2021, il est nommé ministre de la Transition écologique du gouvernement Draghi.



Enrico GIOVANNINI *Ministre des Infrastructures et de la mobilité durable*

Le ministère des Infrastructures et des transports devient celui des Infrastructures et de la mobilité durable. Il demeure autonome. Son interaction avec le nouveau MTE devrait être renforcée, d'autant plus que ce département est confié à un spécialiste des questions environnementales, Enrico Giovannini. Economiste de métier, il a été directeur des statistiques de l'OCDE (2001-2009) et a présidé l'Insee italien de 2009 à 2013 où il a mis en place un système de quantification du bien-être équitable et durable. Pour le compte de l'ONU, il a coprésidé le groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données pour le développement durable. Il a déjà eu une expérience de ministre sur le portefeuille travail en 2013 et 2014. Avant sa prise de fonction, il présidait un *think tank* environnemental reconnu en Italie, l'Alliance italienne pour le développement durable (ASVIS).



En complément, 5 vice-ministres et secrétaires d'Etat ont été nommés afin de compléter le pôle ministériel : au ministère de la Transition écologique, Mmes Ilaria Fontana et Vannia Gava (a déjà eu une nomination de sous-secrétaire à l'environnement sous le gouvernement Conte I) ; au ministère des Infrastructures et des transports, Mme Teresa Bellanova, ministre de l'Agriculture sortante, Alessandro Morelli et Giancarlo Cancellari (déjà vice-ministre Transports dans le gouvernement Conte II).

ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET CLIMAT

Émissions de gaz à effet de serre : en 2020, réduction de 9,8% par rapport à 2019

Le 23 février 2020, l'agence environnementale italienne a publié les données relatives aux émissions de gaz à effet de serre du pays. La réduction en 2020 a atteint 9,8% par rapport au niveau de 2019. Mis en regard, le PIB s'est sensiblement moins contracté à hauteur de -8,9%. A titre de comparaison, en période pré-pandémie, les données officielles ont montré une baisse de seulement 2,4% en 2019 par rapport à 2018.

Les principaux facteurs explicatifs tiennent aux changements de comportements et de consommations engendrés par les confinements et restrictions anti-Covid. Plus précisément, la réduction la plus importante est observée dans le secteur des transports (- 16,8%) du fait de la réduction du trafic privé en milieu urbain. Ensuite, le secteur électrique a connu une baisse de 12,6% en raison de la baisse de la demande d'énergie au plan national. Les émissions de GES du secteur industriel ont baissé de 9,9%, contre -11,4% pour la production industrielle annuelle. Enfin, le chauffage a émis moins de GES que l'année précédente (-5,8%) du fait de la fermeture partielle ou totale des bâtiments publics et des activités commerciales.

Rapport sur les ours problématiques dans le Trentin

Ce [rapport](#) indique qu'entre 2003 et 2020, 19 ours ont eu un comportement à risque, soit 13% de la population oursine estimée à 68 individus en 2019 dans le Trentin. Aucun décès humain n'est à déplorer. Lorsque tous les moyens de prévention et de dissuasion s'avèrent vains alors les autorités procèdent à des captures ou des abattages. Au final, depuis 2006, 4 ours ont été abattus, 4 ont été capturés et les autres sont morts soit de façon accidentelle, soit en manœuvre de capture soit braconnés.

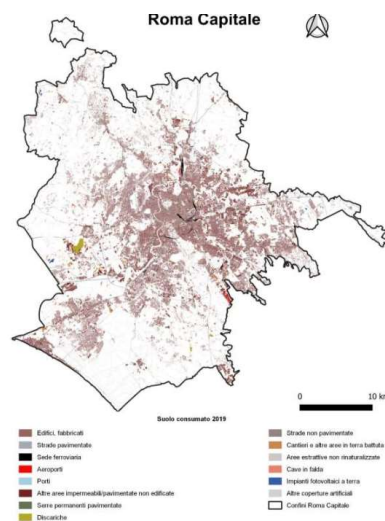
En projetant les statistiques relevées dans le passé, le rapport estime que seul un ours par an posera problème à l'avenir.

De plus, les montants des réparations pour préjudice subis par les habitants s'élèvent à 91 000€ par an, ceux des montants de réparations et d'installation de protection à 67 000€ par an. Enfin, ce sont 33 interventions d'effarouchement qui sont menées par les gardes forestiers en moyenne par an.

Artificialisation des sols du Grand Rome

Un récent [rapport](#) met en lumière que 24% du territoire de Roma Capitale est consommé, dont la quasi-totalité est imperméabilisé : 91% soit 28 256 hectares. Ce chiffre est cependant moindre que celui caractérisant Milan qui connaît un taux de consommation de sol de 58% de la surface communale, soit 10 500 hectares.

Au sein du territoire élargi de Rome, 91,56% des terres consommées sont difficilement renaturalisables dans la mesure où elles sont couvertes par des places et des parkings (39,87%), des bâtiments (28,20%) et des routes asphaltées (20,91%). Nombre de ces surfaces sont situées dans des zones à risque sismique. Selon ce rapport, seuls 2 603,42 hectares pourraient être renaturalisés ou reboisés. Entre 2006 et 2019, les terres consommées ont augmenté de 1 194 hectares soit une superficie correspondant à environ 140 fois la zone du Circo Massimo ou dix fois la superficie des Champs-Élysées.



TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES

Files d'attente entre l'Italie et l'Autriche

Suite à la décision autrichienne d'exiger un test covid négatif pour entrer sur son territoire, des transporteurs routiers ont été bloqués à la frontière à partir du 15 février. Sur l'A22 italienne, au niveau du Brenner, 40 kms de bouchons ont été relevés. Les ministères italiens des Transports, de l'Intérieur et de la Défense ont dépêché du matériel et des effectifs afin de mettre en place des centres de tests. Les autorités du Trentin, du Tyrol du Sud et de la Vénétie se sont également coordonnées afin de mettre en place des filtres et des centres de test covid rapides antigéniques avant l'arrivée à la frontière afin d'éviter l'aggravation des files. Des associations de transporteurs ont également prêté main forte en finançant des centres de tests.

Les associations de transporteurs expriment leur mécontentement soulignant que ces accès sont essentiels pour le trafic européen (4,5M de poids lourds par an et 40 Mt transportées en 2018). Ils critiquent également le caractère onéreux des tests devenus payant depuis le 23 février (entre 30 et 40€ selon le lieu).

Le 26 février, le ministre italien des Transports s'est entretenu avec la Commissaire européen en charge des transports afin de proposer la mise en place de corridors verts en Europe (protocole sanitaire commun) et de souligner que seuls 27 cas positifs ont été trouvés sur 14 823 conducteurs testés, soit 0,18%, confirmant ainsi le sérieux et la fiabilité du système de transport routier italien.

Partenariat entre Renault et le multiutility IREN dans la mobilité électrique

La société énergétique multiservices IREN, contrôlée par les villes de Gênes, Turin, Reggio Emilia et Parme, a signé un accord pour le renouvellement de sa flotte d'automobiles de service avec Renault. L'accord prévoit la fourniture de 320 véhicules 100% électriques (automobiles Zoe et utilitaires Kangoo) en 2021, avec un objectif de 1000 véhicules d'ici 2025.

INDUSTRIE

En 2020, la production industrielle a baissé de 11,4%

À cause de la crise engendrée par le Covid-19, en 2020 la production industrielle italienne a baissé de 11,4% par rapport à 2019. Il s'agit de la deuxième chute la plus importante depuis 1990 (première année de référence disponible), après celle liée à la crise de la dette en 2009 (-18,8%). Premier pays touché par la pandémie, l'Italie a introduit un confinement presque total en mars-avril 2020, qui a engendré un arrêt quasi total de la production industrielle, à l'exception des secteurs essentiels tels que l'agroalimentaire. Après une reprise graduelle de l'économie à partir de fin avril, des nouvelles restrictions imposées en octobre ont engendré un ralentissement de la consommation et de l'économie italienne en général.

L'aciérie ex-Ilva de Tarente pourrait être obligée de fermer ses hauts-fourneaux en avril

Le 15 février, le tribunal administratif des Pouilles (TAR) a rejeté les recours du groupe sidérurgique Ilva (ArcelorMittal) contre un arrêté municipal de la ville de Tarente lui imposant l'arrêt des hauts-fourneaux de son usine tarentine pour des raisons de pollution et de santé publique. Pour le TAR, l'acte du maire est légitime du point de vue constitutionnel car l'intérêt économique stratégique

d'Ilva est secondaire par rapport au droit à la vie et à la santé des citoyens. Selon la ville de Tarente, le groupe sidérurgique n'aurait pas lancé des procédures visant à réduire les émissions polluantes des hauts-fourneaux de l'aciérie. Le délai fixé pour l'arrêt des hauts-fourneaux est de deux mois. Le Conseil d'État, saisi sur recours du groupe sidérurgique, statuera le 11 mars. L'aciérie de Tarente est le principal pôle sidérurgique intégré en Europe et la dernière aciérie italienne avec des hauts-fourneaux (alimenté à charbon coke) en fonction.

NUMERIQUE ET TELECOMMUNICATIONS

L'autorité de la concurrence impose une amende à Facebook

L'autorité italienne de la concurrence et des marchés AGCM a imposé à Facebook des amendes pour un total de 7 M€ en raison de pratiques trompeuses sur le traitement à des fins commerciales des données des utilisateurs. L'autorité italienne a considéré que lors de leur inscription, les usagers du réseau social n'étaient pas informés par l'entreprise du traitement de leurs données à des fins commerciales, pourtant base du modèle économique de Facebook. En outre, la page d'accueil du site internet soulignait, jusqu'en 2019, la « gratuité » de son service, pratique jugée « agressive » et « trompeuse » par l'AGCM. La décision de l'AGCM illustre l'application du principe « si c'est gratuit, c'est que vous êtes le produit », un adage de plus en plus répandu parmi les usagers d'internet.

Huawei et les universités italiennes renforcent leur coopération en matière de 6G

Huawei et le Consortium national interuniversitaire pour les télécommunications (CNIT, qui réunit environ 45 universités et centres de recherche italiens), qui ont signé un accord décennal de partenariat en octobre 2020 (création d'un *Joint Innovation Centre* - JIC), ont défini six thèmes qui feront objet de travaux de recherche conjoints dans le domaine de la 6G. Les six thèmes, liés notamment à l'internet des objets dans les domaines de la ville intelligente et de l'automobile connectée sont les suivants : (1) Towards Ubiquitous 6G Joint Sensing and Communication ; (2) Massive Multiple Access for 6G ; (3) Non-Orthogonal Resource Allocation Techniques For Sidelink C-V2X ; (4) 3D Networks ; (5) AI-Enabled Massive URLLC for Inter-Machine IIoT Applications ; (6) From Cloud Native Application's Orchestration to B5G Network Automation.

Retrouvez nos dernières publications sur le site « [Italie](#) » de la Direction Générale du Trésor

Le Service économique régional de Rome publie également une lettre d'information économique et financière : « **Regards sur l'économie italienne** ». Elle est consultable en suivant [ce lien](#).

Copyright :

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional (adresser les demandes à rome@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité :

Le service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SER de Rome - Ambassade de France en Italie - Service économique régional - © DGTRESOR.
Responsable de la publication : Frédéric Kaplan

Adresse : Piazza Farnese 48
00186 Rome
ITALIE

Rédigé par Federico Tassan-Viol et Claire Bergé

TRÉSOR
DIRECTION GÉNÉRALE

et Service économique
régional